

---

## Programme de Formation

---

### RE05 - La réglementation des marchés publics des entités adjudicatrices



---

#### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 26/10/2026

*fin* 27/10/2026

---

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Agent débutant dans un service achat d'une entité adjudicatrice.

Praticien ayant besoin de maîtriser le régime applicable aux entités adjudicatrices afin de sécuriser leur pratique professionnelle.



##### **Objectifs pédagogiques**

Identifier le cadre réglementaire applicable aux entités adjudicatrices.

Maîtriser le processus de mise en concurrence

Connaître les spécificités de l'exécution des marchés des entités adjudicatrices.



##### **Description**

#### **1. Les cadre général des marchés des entités adjudicatrice**

**Comment distinguer les marchés des pouvoirs adjudicateurs des marchés publics des entités adjudicatrices ?**

**Quelles sont les règles applicables et leur fondement ?**

#### **Diagnostiquer les besoins et définir les prestations attendues**

La notion de besoin dans les marchés publics

La définition des prestations



Les contrats exclus

## **Les rôles et responsabilités des acteurs de la commande publique**

### **La forme des marchés**

Les marchés en fonction de leur objet : travaux, fournitures, services

Les marchés en fonction de leur rythme d'exécution

L'allotissement

Les accords-cadres

## **2. Le cadre contractuel**

Les pièces préparées par l'acheteur

Les pièces à compléter par les candidats

## **3. La passation des marchés**

### **La computation des seuils**

La notion d'opération pour les travaux

La notion de fournitures et de services homogènes

### **Les seuils**

*Illustration par des exercices de calcul des seuils*

### **Les formes classiques de mise en concurrence**

Les marchés passés selon la procédure adaptée

L'appel d'offres ouvert et restreint

La procédure négociée avec mise en concurrence

Le dialogue compétitif

### **Les marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable**

### **Mise en oeuvre des procédures de mise en concurrence**

La sélection des entreprises et le choix du titulaire

La mise en place d'un système de qualification

La sélection des candidatures

Le classement des offres : la pondération et hiérarchisation

La motivation des choix

## **4. Les principes communs d'exécution des marchés**

Les obligations du fournisseur

Les droits et pouvoirs de l'acheteur

Les actes de gestion administrative et financière d'un marché

La formalisation juridique des modifications du contrat



### **Prérequis**

Aucun



### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud